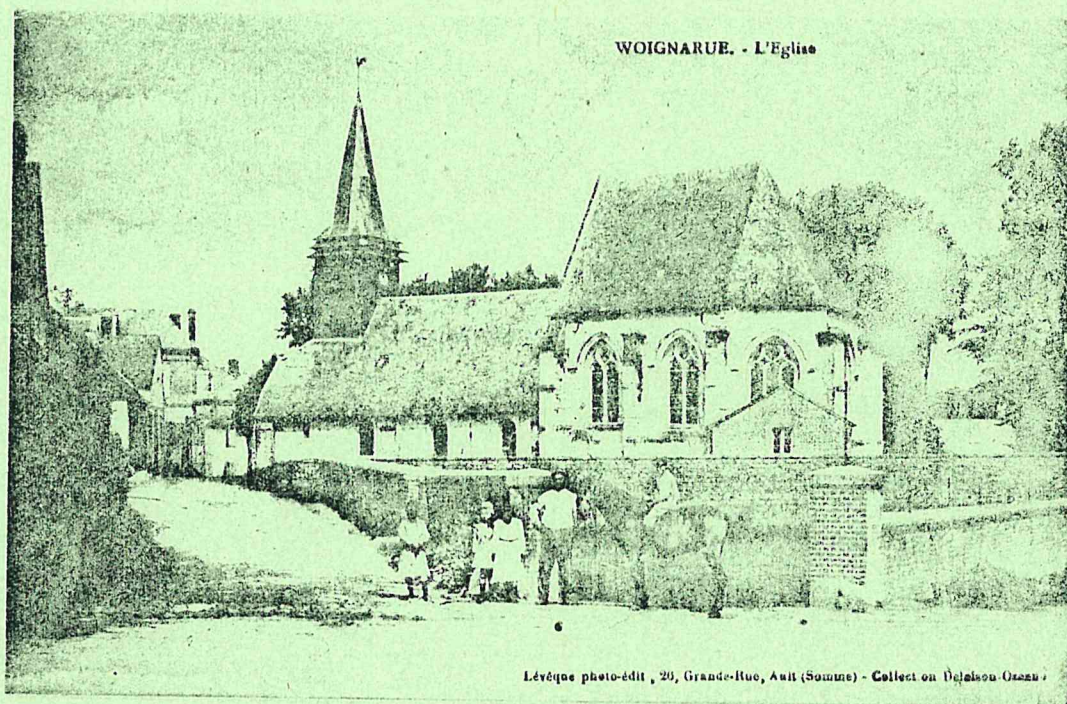


COMMUNE

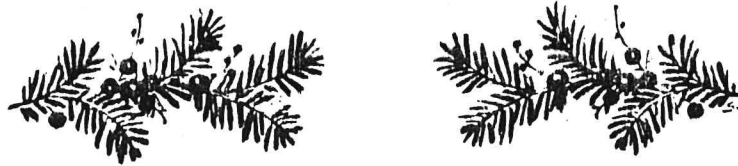
DE WOIGNARUE



**BULLETIN DE LIAISON
MUNICIPAL**

JANVIER 87

Bonne et Heureuse Année



S O M M A I R E

- Mot du Maire
- Finances et réalisations.
 - Voirie
 - Jardin Aquatique
 - Assainissement à HAUTEBUT
 - Vestiaires-Douches
 - Cimetière
 - Place du jumelage
- Les Plans d'Eau
- Agrandissement de la Salle Municipale
- Infos
- Dates à retenir
- Etat-Civil.

le mot du maire

En ce début d'année 87, paraît notre 4ème bulletin d'informations municipales.

Permettez-moi, à cette occasion, au nom de la municipalité, de vous présenter mes vœux, les meilleurs de bonne et heureuse année.

Certes, je mesure combien ces souhaits peuvent paraître dérisoires et choquants pour celles et ceux qui, chômeurs, privés de ressources, se demandent avec angoisse ce que leur apportera 1987.

Dure et triste réalité : des entreprises continuent à licencier, le chômage et la misère grandissent.

Près de 70 demandeurs d'emplois dans notre village, près de 10 % de la population. Cette situation est inquiétante pour l'avenir.

Ce ne seront ni "les restaurants du coeur" dans les grandes villes, ni les modestes secours attribués par les bureaux d'aide sociale, ni la généralisation et la prolongation des T.U.C. jusqu'à 25 ans et plus qui pourront régler ces graves questions que sont l'emploi et le pouvoir d'achat.

Ce n'est ni de charité, ni d'assistanat que les gens ont besoin, c'est d'une autre société, plus juste, plus humaine où chacun pourra trouver un travail à la mesure de ses capacités.

Ce sera là mon vœu le plus cher, pour vous, vos enfants, dans un avenir aussi rapproché que possible.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. M...' with a long, sweeping underline.

Finances et Réalisations

Le compte administratif 85 s'est soldé par un excédent global de clôture de 280 644 F.

Cette somme a été réinvestie dans le budget 86 qui s'est ainsi établi :

- 3 786 419 F. en section de fonctionnement
- 2 415 789 F. en section d'investissement.

Nous avons donc eu à gérer un budget global de 6 202 278 F.

En examinant dans le détail les recettes de fonctionnement, on peut remarquer que la part des impôts locaux, avec 953 083 F. ne représente toujours que le quart de nos recettes.

Les produits domaniaux (camping, huttes, location de la salle des fêtes, du gîte rural ...) avec 920 100 F., les subventions et recouvrements avec 965 564 F. et les dotations de l'Etat avec 651225 F. assurent 75 % de nos ressources.

Quelques précisions sur les produits domaniaux -c'est à dire les revenus provenant des biens appartenant à la commune-

Le camping arrive très largement en tête avec 748 981 F. (soit 20 000 F. de plus qu'en 85 et 60 000 de plus qu'en 84), auxquels il faut ajouter 40 000 F. des redevances versées par les commerçants et les propriétaires des 6 cabanons.

La location des huttes s'est élevée à 119 431 F.

Celle du gîte rural à 6 309 F. et 1 650 F. pour la salle des fêtes.

Le reste est assuré par la location des terres appartenant à la Commune, la vente de cartes de pêche....

C'est donc une chance pour notre commune de pouvoir valoriser ses atouts (surtout camping et marais) afin d'assurer un budget de fonctionnement correct et d'investir.

C'est ce que nous avons pu maintenir jusqu'alors.

En 1986, dans la section d'investissement, nous avons 6 programmes :

- le vestiaire-douche au stade - qui est achevé -
- l'assainissement d'une partie d'HAUTEBUT, également terminé.
- le jardin aquatique à la Demeure d'Hautebut, en service actuellement.
- la toiture de l'église (l'ordre de service a été donné au couvreur M. DUVAUCHELLE)
- l'agrandissement de la Salle des Fêtes dont le permis de construire est demandé.
- la voirie communale.

La Voirie

Avec un budget global de 355 836 F., sur les propositions de la Commission de voirie que préside le 1er Adjoint, M. ROHEE, nous avons pu, en 86, réaliser un programme de travaux important.

La réfection totale des rues Blondin et du Cimetière (avec le parking) a été effectuée, après appel d'offre, par l'Entreprise O. SAVREUX de RUE (montant global 195 280 F.).

Le chemin Cagnette dont l'état devenait préoccupant a pu être empierré et traité en chemin rural (coût 66 400 F. avec une subvention de 19 600 F.)

D'autres chaussées ont pu être réparées et recevoir un goudronnage :

- rue Barre Duquesne prolongée.
- le chemin communal (hors agglomération) de WOIGNARUE à FRIAUCOURT.
- la voirie communale de WOIGNARUE à AULT (jusqu'au CD 902).

Il serait nécessaire d'aménager un puisard (l'ancien est colmaté) dans la partie basse de la rue Barre Duquesne, pour éviter en cas d'orage, l'inondation de sous-sols et de cours.

Les chemins de marais sont rechargés par les employés communaux, avec nos propres matériaux et des saignées sont aménagées.

A ONIVAL, le problème de la voirie

(
rue des Belges
rue Gros
rue Villebois Maroeuil
rue de Roubaix
Boulevard d'ONIVAL
rue du Terminus

qui rappelons le, appartient toujours au domaine privé (riverains et Syndicat des Propriétaires d'ONIVAL) est actuellement en bonne voie de régularisation.

Le Classement en voirie communale sera effectif prochainement. Et il faudra aussi les entretenir.

Notre réseau comptera : 7,257 km de voirie communale
10,042 km de voirie rurale.

C'est beaucoup pour une commune de 735 habitants, qui doit y consacrer, chaque année, une part importante du budget d'investissement.

Le Jardin Aquatique

En septembre 85, la Demeure d'HAUTEBUT pouvait ouvrir ses portes.

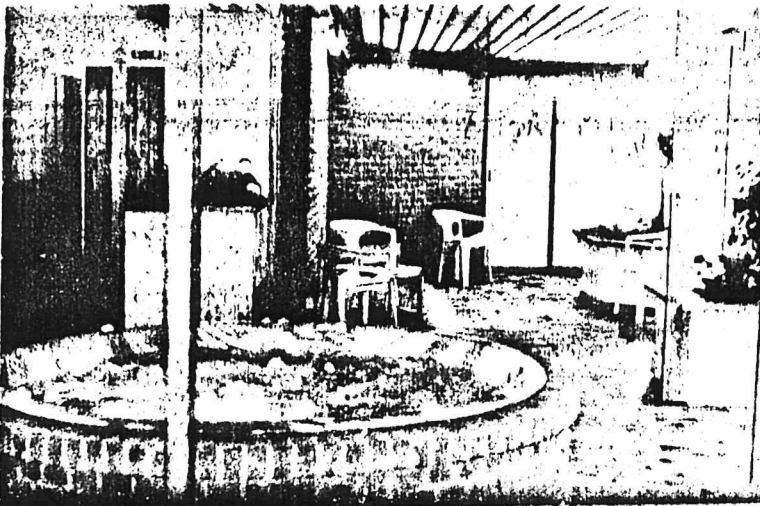
Le plan de financement prévoyait un investissement global de 9 576 000 F.

Les dépenses réglées laissent un disponible de 800 000 F. environ. Pour toucher la totalité des subventions afférentes à l'opération, le conseil municipal donnait son accord d'une part, pour parfaire et compléter l'équipement de la Demeure d'HAUTEBUT et d'autre part, comme il était prévu de relier HAUTEBUT à la station de lagunage.

Un programme de plantations (arbres et massifs bocagers) et l'aménagement du sous-sol de la Demeure d'HAUTEBUT furent acceptés. La maîtrise d'ouvrage incombait à la Commune et le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde assurait la maîtrise d'oeuvre.

Depuis le 8 novembre, les portes sont ouvertes, douches, sauna et bain bouillonnant attendent la clientèle.

Un tarif préférentiel sera accordé aux habitants du village.



Le bien-être à votre porte
au Jardin Aquatique
de la Demeure d'Hautebut



SAUNA
BAIN BOUILLONNANT 37° C

DOUCHES MULTI-JETS
SALON DE RELAXATION

DEMEURE D'HAUTEBUT
80460 WOIGNARUE

22.60.41.41

Imprimerie C.R.C.A.M.S

L'Assainissement d'Hautebut

Lors du projet de la Maison Familiale de Vacances, lorsque la technique d'assainissement fut choisie : le lagunage, les subventions du Département et de l'Agence de l'Eau faisaient état du raccordement d'HAUTEBUT à la station.

Sur les 800 000 F. disponibles de la Maison Familiale, 300 000 F. furent utilisés à cet effet.

Tout HAUTEBUT n'a pu être relié. Le réseau ne dessert pas le CD 940, ni la cavée.

Depuis novembre, après le contrôle des canalisations par caméra et réception des travaux, l'autorisation de branchement fut donnée.

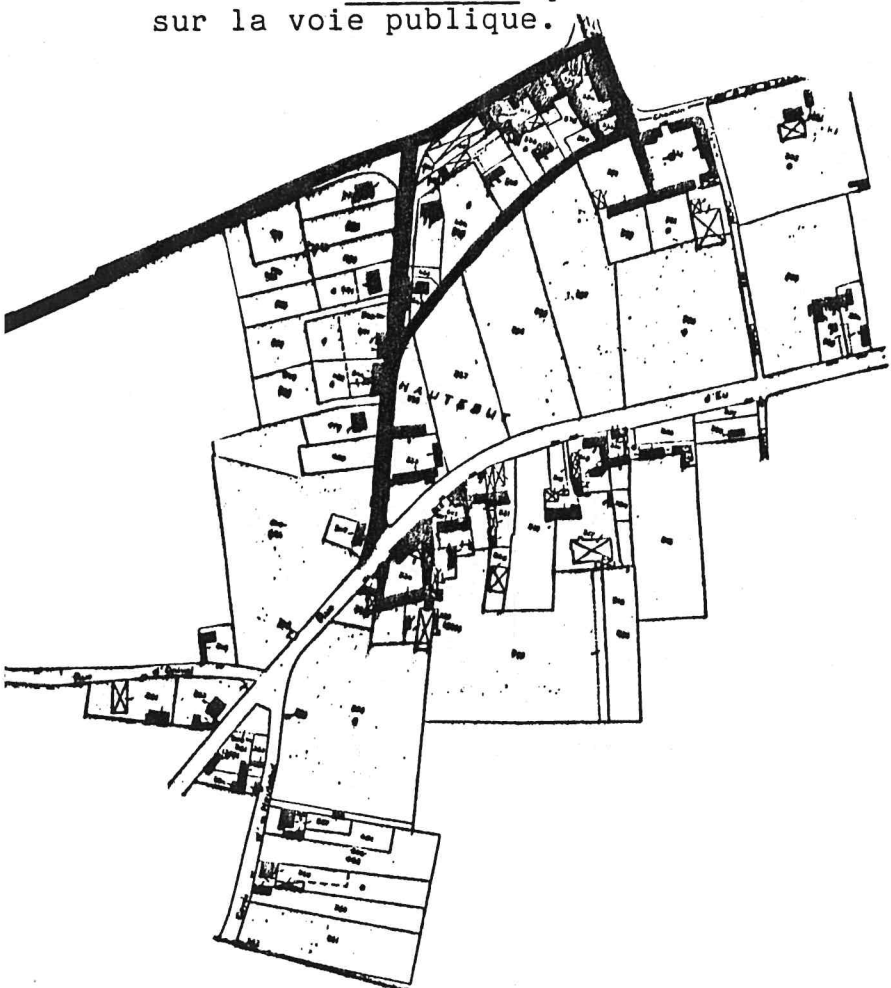
A partir du 1er janvier 87, la S.E.P. qui assure désormais l'entretien du réseau et du relevage, percevra les taxes, à savoir, 180 F par semestre, de redevance fixe à laquelle s'ajoutera la redevance mobile de 2 F.

Pour une famille de 3 personnes, pour un an, (on compte environ, en moyenne, 30 m³ par personne), cela fera donc :
(180 F. x 2) + (90 m³ x 2 F.) = 540 F.

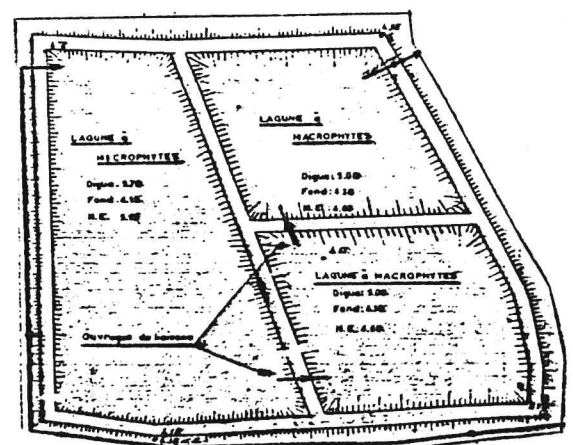
Les habitants d'HAUTEBUT qui faisaient appel à un camion-vidange, 1 ou 2 fois par an, ont déjà apprécié l'économie.

Bien entendu, ces taxes sont dues par les maisons raccordées ou raccordables.

RAPPELONS que seules les eaux de pluie peuvent s'écouler sur la voie publique.



Station de lagunage



Vestiaire - Douche

Le 15 juin 1986, à l'occasion de la Fête du Foot-Ball, organisée par le C.O. WOIGNARUE et la Municipalité, les joueurs Havrais, Parisiens, Aultois et Locaux ont inauguré les nouvelles installations du Vestiaire-Douche - à l'entière satisfaction de tous.

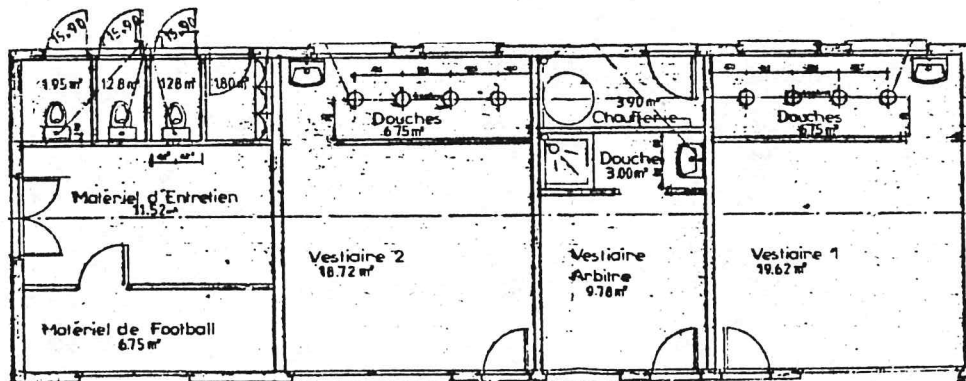
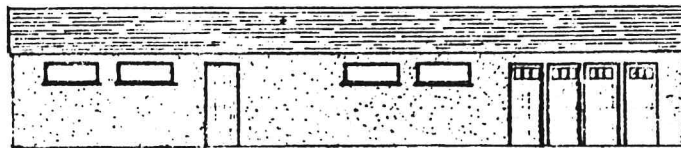
En novembre, nous avons pu avec le reliquat de la subvention, acheter le matériel pour éclairer 1 coté du terrain, avec 6 projecteurs.

C'est grâce au travail de nos employés municipaux aidés par de jeunes T.U.C. que nous avons pu mener à bien cette réalisation. Ils peuvent à juste titre être fiers de leur travail et ont droit à nos félicitations.

Façade Nord-Ouest



Façade Sud-Ouest



A U C I M E T I E R E .

Une partie du mur qui entoure notre cimetière menaçait de s'écrouler. Là encore, notre maçon, M. LECAT, et un jeune T.U.C. ont réparé cette partie en posant des plaques de ciment.

En 1987, nous procéderons au nettoyage du Monument aux Morts et la Commune disposera d'un caveau après un échange réalisé avec Mme Vve COUILLET Geneviève.

La Place du Jumelage

En 1985, une délégation de WOIGNARUE avait été reçue à WHERDEN.

Le 8 juin 1986, l'Association de Jumelage recevait, à son tour, une importante délégation allemande.

Cette cérémonie fut marquée par l'inauguration d'une Placette aménagée rue du Haut. Des plantations d'arbustes, des fleurs et une pierre avec une plaque rappelant le jumelage, un banc rustique marquent agréablement ce petit terrain communal, autrefois livré aux mauvaises herbes.



Les Plans d'Eau

Depuis mai 1985, l'Entreprise LHOTELLIER n'extrait plus de matériaux dans les plans d'eau.

A la demande de la Commune, il a été procédé au réaménagement du plan d'eau nord (en réserve de chasse). Les berges ont été talutées, une vasière avec îlots a été créée. Le travail a été exécuté en 2 semaines et les galets supérieurs à 5 cm de diamètre ont été attribués aux Bas-Champs pour le renforcement de la digue littorale.

Dans le plan d'eau sud, destiné à recevoir les activités nautiques (natation, pratique de la planche à voile et du petit dériveur type Optimist.), l'entreprise LHOTELLIER a effectué, à ses frais, d'importants travaux de réaménagement :

- reprofilage de toutes les berges ;
- séparation des huttes de chasse par des digues de 50 m ;
- réduction de l'emprise des hauts fonds.

Actuellement, ce travail n'est pas tout à fait terminé et le quitus ne sera donné à l'Entreprise qu'en avril 87.

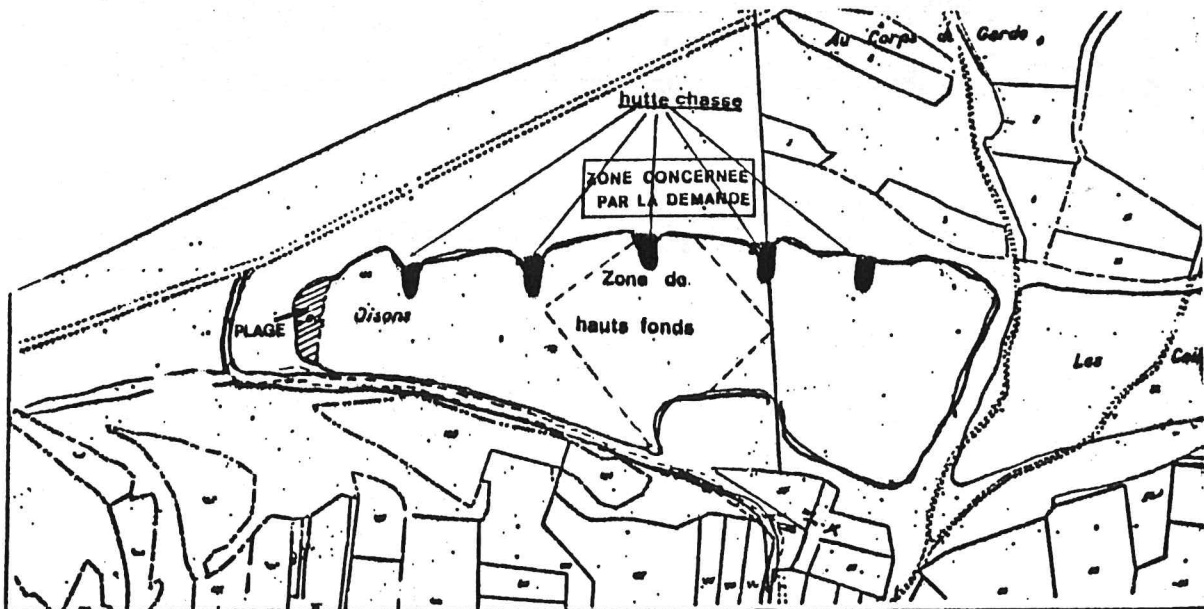
Le chemin bordant ce plan d'eau a été déplacé et remodelé avec un merlon de protection entre celui-ci et la berge.

Ces travaux, rappelons le, exécuté par l'Entreprise et à ses frais, ont donné entière satisfaction.

Parallèlement, le dépôt de ferraille de M. CHAFFIN a été enlevé et le Conservatoire du Littoral a acquis les terrains et l'ancienne usine appartenant à M. Guy LHOTELLIER. La démolition des bâtiments vétustes et dangereux sera effectuée prochainement.

Un projet de réhabilitation de ces sols sera étudié avec l'aide du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte Picarde.

Une convention sera étudiée pour l'utilisation de ce plan d'eau. La clientèle de la Demeure d'HAUTEBUT et nos jeunes de WOIGNARUE doivent pouvoir pratiquer des activités nautiques, en respectant des horaires et des périodes d'utilisation pour que les chasseurs locaux puissent continuer à pratiquer la chasse au gibier d'eau qui est une tradition ancestrale à laquelle ils sont, et c'est normal, très attachés.



Agrandissement de la Salle Municipale

Après consultation des Présidents de Sociétés Locales et du Conseil Municipal, les plans de la nouvelles Salle Polyvalente ont été réalisés par M. DUSAUSSOY, architecte.

Le devis s'élève à 984 380 F. TTC.

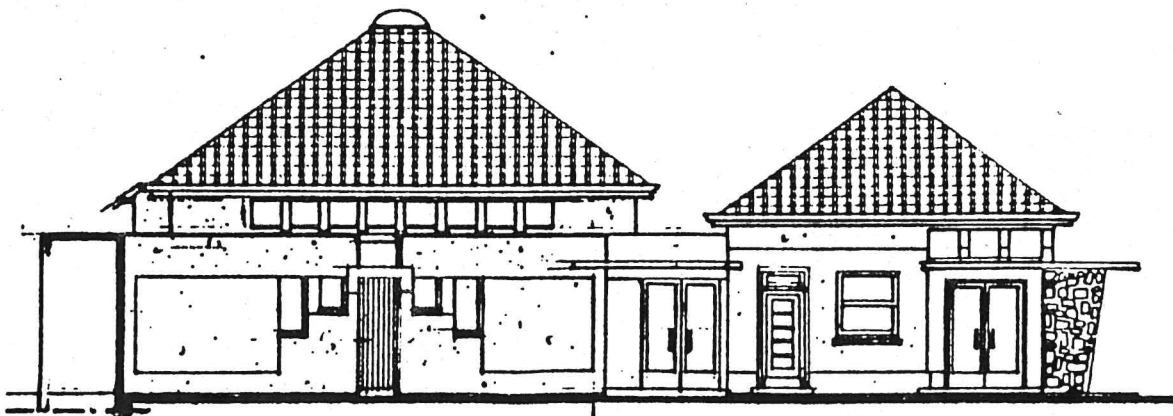
Une subvention de 40 % peut-être obtenue et une partie de la maçonnerie, du carrelage, de la menuiserie, de la plomberie, du sanitaire et de la peinture pourra être exécutée par les employés communaux, qui ont déjà fait largement preuve de leurs capacités avec les garages voisins de la mairie et le vestiaire de foot-ball.

La partie existante mesure 125 m², l'extension prévue est de 208 m². La nouvelle salle polyvalente aura donc 333 m², plus de 2,5 fois la surface actuelle.

Bien sur, il est prévu des sanitaires, une cuisine, un bar, une réserve, un vestiaire.

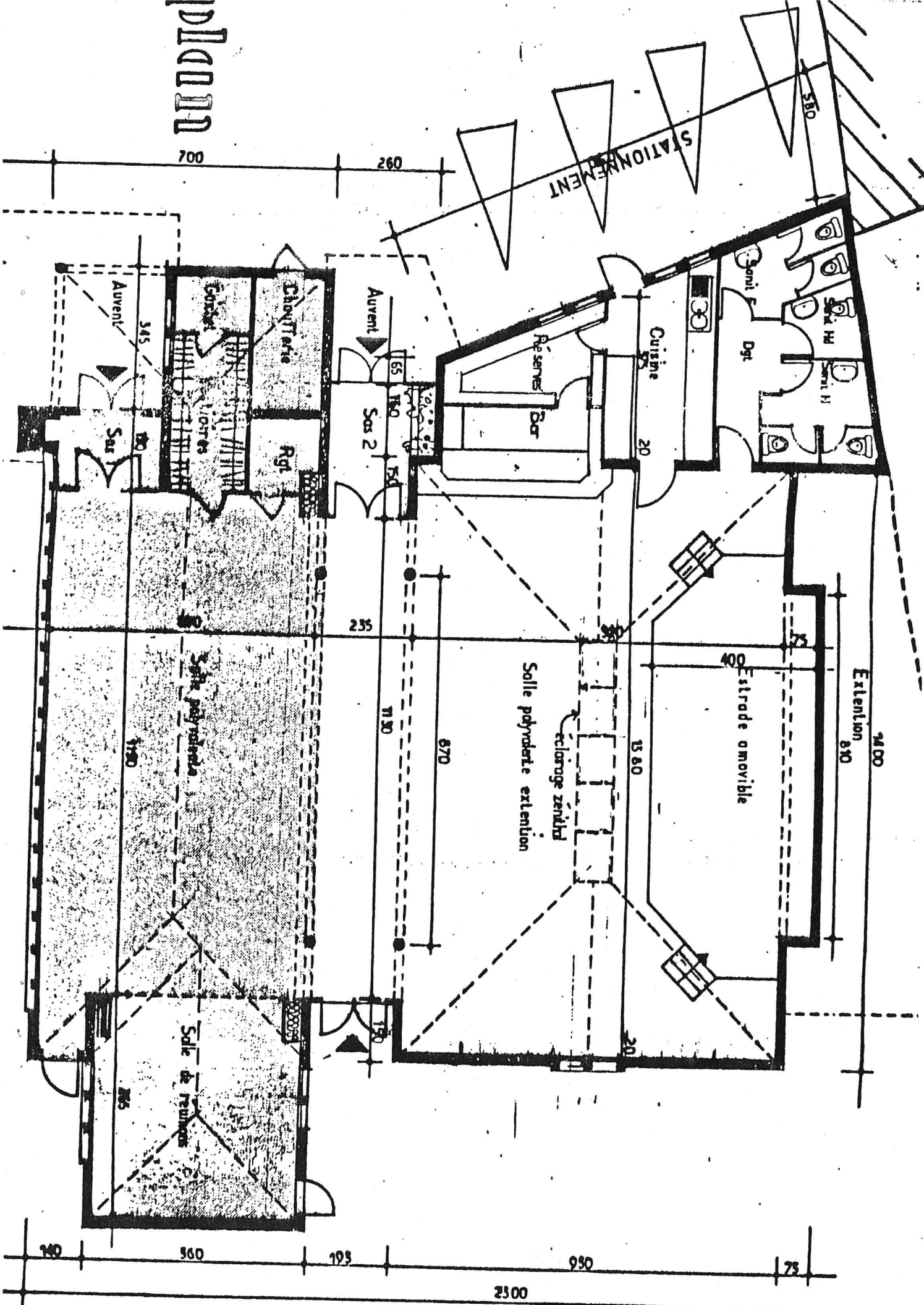
Elle pourra être utilisée dans sa totalité ou être divisée en plusieurs salles de réunion séparées.

Souhaitons qu'elle donnera entière satisfaction aux utilisateurs.



Sanitaires municipal

Plan



Infos...

Le Conservatoire du Littoral a acquis, dans le marais,
1er) les parcelles et l'ancienne usine appartenant à
M. Guy LHOTELLIER : 2 ha 29

2ème) Les pâtures et la hutte situées à la Pointe d'Offoy
appartenant aux héritiers BUIRET : 20 ha 07

Il est sur le point d'acquérir les parcelles et la hutte mises en
vente par M. FERTE Narcisse : 3 ha 72.

La gestion de ces espaces est donnée par délégation au
Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte Picarde qui lui-même pas-
sera avec la Commune une convention de gestion.

Rassurons les pessimistes : la chasse y sera réglementée
mais non interdite.

NOUVELLES DENOMINATION DE CERTAINES RUES.

Le Conseil Municipal, dans sa réunion du 15/12/86, a décidé
de dénommer :

- Place de l'Abbé HOLLEVILLE (fondateur de l'Harmonie
Municipale en 1901)
l'actuelle place de l'Eglise.
- Rue des Canadiens (qui ont libéré WOIGNARUE en 1944)
l'actuelle rue du Cimetière
- Rue Anthime DEVILLIERS (Directeur de l'Harmonie, de
1950 à 1972)
l'actuel Chemin Cagnette
- Rue HONORE Arthur (1884 - 1985)
l'actuelle rue de Bas.

1987 - Dates à Retenir

- Fête Nationale : 13 et 14 juillet
- Fête Patronale : 26 juillet
27 juillet : course cycliste
- Concert de l'Harmonie Municipale :
 - Salle des Fêtes : 25 avril
 - HAUTEBUT : 10 mai
 - Camping : 18 juillet
- Comité des Fêtes :
 - Fête champêtre : 14 juin
Représentation équestre avec les Cosaques de Jeanne STOUPNIKOF.
- Amis des Aînés :
 - chaque jeudi d'octobre à avril : les rencontres de l'après-midi
 - Concours de manille : 31 janvier
 - Ball-trap (plan d'eau) : 28 mai
 - Fête du chien d'arrêt et ball-trap : 20 septembre
- Centre Aéré Municipal :
 - Soirée Choucroute en mars
 - Kermesse : 5 juillet
 - Fête de clôture du Centre : 30 juillet.
- C.O. WOIGNARUE :
 - journée du foot-ball en juin
- Comité de Jumelage :
 - envisage un voyage à WHERDEN (date non fixée)
- Association de Parents d'Elèves :
 - Cinéma (1 fois par mois) dates à fixer
 - Exposition "Poésie" - salle de la Mairie - pendant les vacances scolaires de février.
 - Soirée théâtrale : 24 janvier
 - Méchoui en août

A toutes ces dates, ajoutons la Ste Barbe, la Ste Cécile, le Repas des Aînés, le voyage des Aînés, les voyages de la Coopérative Scolaire.

Belle et éclatante illustration de la richesse de la vie locale et du dynamisme de nos associations.

1986

Naissances	(Antony AIGNERELLE	:	29 janvier)
	(Mathieu LEJEUNE	:	21 mars)
	(Sandré MACRE	:	7 avril)
	(Ludivine DEPOILLY	:	13 mai)
	(AUDREY TIRE	:	27 juin)
	(Thibaud MALLET	:	9 juillet)
	(Cécilia HAMIOT	:	12 juillet)
	(Guillaume LENGLET	:	24 août)
	(Tristan BELPAUME	:	7 octobre)
	(Teddy BARBIER	:	14 novembre)
(Medhi HERMANS-DERAMBURE	:	9 décembre)	

Décès	(VIRONCHAUX Marie-Thérèse épouseBECQUET -WOIGNARUE	:	23 février)
	(PETIT Gabrielle veuve DEPOILLY -WOIGANRUE	:	18 mars)
	(WULSTECKE Marcel - WOIGNARUE	:	19 avril)
	(DERAMBURE Daniel - AMIENS	:	12 mai)
	(VANNIER Louis - WOIGNARUE	:	18 mai)
	(GAPENNE Robert - ABBEVILLE	:	21 mai)
	(CAILLEUX René - ABBEVILLE	:	7 juillet)
	(HENIN Claire épouse MABILLE - WOIGNARUE	:	11 août)
	(FERET René - AMIENS	:	10 septembre)
(AUGUSTIN Hermille - ABBEVILLE	:	24 décembre)	

Mariages	(DELATTRE Laurent et DOINEL Lydia	:	28 juin)
	(CARON Laurent et EVRARD Elisabeth	:	28 juin)
	(CORMONT Marc et TAVERNIER Magali	:	2 août)
	(TOULET Daniel et CAILLEUX Maryline	:	23 août)
	(GEST Francis et MOUILLARD Marie-Claire	:	27 décembre)

ETAT - CIVIL

ETAT CIVIL... centenaire

*Assurance et honoraires
général
D. S. S. S.*

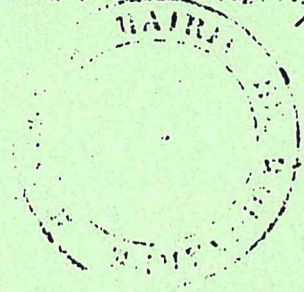
Table alphabétique des Mariages pour 1886.

583

N ^{os} des actes	Noms et Prénoms	Dates
6	Bocquet Joseph Constant à Yadeur Marie Anne Catherine Léoline	7 Août
5	Derambure Jursy Ernest Bénoni à Deloison Clotilde Honorine Joséphine	29 Juin
1	Devillier Honoré Valery à Doudoux Hyacinthe Aurélie	11 Mars
4	Gignou Jacques Antoine à Devillier Euphrasine	27 Juillet
3	Godquin François Marie Oclava à Simon Louise Alexandrine	17 Juin
2	Mabillet François Chéviore à Salpied Colombe Joséphine	22 Mai
7	Jaccépie Alexandre à Demibas Marie Léovine	20 Mars

Certifie la présente table par Nous (Boullenger
Pierre François Joseph Désiré Maire, officier de
l'état civil de la commune de Woignacq) le
vingt Janvier mil huit cent quatre vingt sept

151



Boullenger
(Signature)

